

FICHE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ECLAIRE PRP (PLASMA RICHE EN PLAQUETTES)

Le plasma riche en plaque/es est obtenu à partir d'une prise de sang réalisée de manière conventionnelle. Le ou les tubes obtenus sont centrifugés durant quelques minutes afin de séparer le plasma et les plaque/es des globules rouges. Selon le choix de départ le PRP peut également être mélangé à de l'acide hyaluronique ou à des cocktails de mésothérapie afin de compléter et renforcer l'effet.

Le mélange plasma/plaque +/- acide hyaluronique est ensuite réinjecté dans les zones à traiter. L'action curative provient des nombreux facteurs régénérants et cicatrisants libérés par les plaquettes activées lors de l'injection.

Cette méthode est utilisée en esthétique pour le rajeunissement cutané du visage ou d'autres régions, pour le traitement des cernes, des vergetures et des cicatrices y compris d'acné.

Sur le plan thérapeutique elle est utilisée pour la cicatrisation des ulcères variqueux ou artéritiques, pour le traitement des tendinites, des douleurs arthrosiques ou arthritiques, de lésions cutanées auto-immunes telles que le psoriasis.

Le mélange est injecté par une fine aiguille et de multiples ponctions de la zone à traiter. Cet acte peut être relativement douloureux et donc nécessiter la réalisation d'une anesthésie locale ou régionale, principalement dans le visage.

Le matériel utilisé sous forme de kits stériles en circuit fermé, la récolte, le traitement et la réinjection des produits sanguins dans le même local d'intervention garantissent tous la parfaite stérilité du mélange réinjecté et préviennent les erreurs d'administration. Vous ne pouvez donc en aucune façon recevoir par erreur le produit sanguin d'un autre patient.

Les effets rajeunissants, cicatrisants et curatifs du PRP sont effectifs au bout de quelques semaines. Ils seront plus efficaces si vous prenez certains compléments alimentaires qui vous sont détaillés lors de votre consultation. Ceux-ci amènent les vitamines, minéraux et oligo-éléments nécessaires à la production du tissu cutané réparé, notamment du collagène.

Le PRP peut être associé à d'autres traitement comme la mésothérapie, le microneedling, le laser, les peelings, le lipofilling et contribue ainsi à améliorer le résultat final de ces méthodes.

Les suites sont assez simples et consistent essentiellement en quelques rougeurs et gonflements passagers accompagnés de légères douleurs. Le tout régresse en moins de 24 heures.

Il n'existe aucun autre effet secondaire à signaler et aucune allergie ni rejet puisqu'il s'agit d'un produit autologue autrement dit un constituant de votre propre corps. Pour les cocktails de mésothérapie la déclaration de vos allergies éventuelles au médecin esthétique est indispensable. Les cancers du sang (leucémies, lymphomes, ...) sont une contre indication absolue à la technique du PRP. Les autres cancers sont une contre indication relative et un avis sera demandé à l'oncologue traitant afin de vérifier si la maladie présente un danger de dissémination ou non. Le principe de prudence prévaudra toujours.

Absence de cotation de cet acte médical dans la nomenclature de la Sécurité sociale

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Je déclare avoir complété le questionnaire médical exhaustivement et du mieux possible.

Nous avons convenu avec le Docteur Corinne Horyon du choix des produits et techniques qui pourraient être utilisés au cours de mon traitement et c'est en toute connaissance de cause et après réflexion que je consens à ces soins médicaux esthétiques et que je l'autorise à les pratiquer.

Fait à Aywaille, le

Nom – prénom du patient :

Docteur Corinne Horyon

X
Signature

X
Signature